

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ. — ÉGALITÉ. — FRATERNITÉ

GOUVERNEMENT DE LA GUYANE FRANÇAISE

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. Robert CHOT

Gouverneur p. i. de la Guyane française.

Devant le monument de Victor SCHÆLCHER

à Cayenne

le 21 Juillet 1939

à l'occasion du 135^e anniversaire de sa naissance.



CAYENNE
IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

1939

66.198

F.B.
988.203
CHO

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

GUYANE FRANÇAISE

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. Robert CHOT

GOUVERNEUR P. I. DE LA GUYANE FRANÇAISE.

*Devant le monument de Victor SCHELCHER
à Cayenne
le 21 juillet 1939
à l'occasion du 135^e anniversaire de sa naissance.*

Mesdames,

Messieurs,

Après les paroles de M. BARTHELEMY, paroles qui constituent un hommage émouvant à notre Patrie, à son libéralisme, et à l'un de ses meilleurs et de ses plus grands serviteurs, il pourrait vous apparaître inutile que j'y ajoute le moindre mot.

Considérant ce discours comme un acte, comme un écho sensible qu'il sied d'enregistrer avec fierté à la suite de la récente célébration de la fête nationale du 14 Juillet et du 150^e anniversaire de la Révolution, célébration qui a revêtu, cette année, un éclat tout particulier — je crois de mon devoir de m'associer à la symbolique manifestation d'aujourd'hui : cette manifestation n'étant, en somme, que l'évidente démonstration, la conséquence et la preuve des bienfaits de la Révolution et de la République.

SCHËLCHER appartenait, en effet, à cette admirable génération du XIX^e siècle qui s'est nourrie de la première et généreuse sève des grands principes de 1789.

Né le 21 juillet 1804, quinze ans après l'explosion révolutionnaire, c'est avec enthousiasme et la fougue d'un prosélyte que, vers la fin du Gouvernement de Charles X, il se lança, tout jeune encore, dans les âpres et passionnantes luttes de la politique républicaine.

Plus tard, lorsque la Monarchie de Juillet eut confisqué à son profit le mouvement de 1830, SCHËLCHER demeura l'adversaire inébranlable, irréductible, du Gouvernement de Louis-Philippe.

C'est alors, surtout, qu'il se distingua. Dans des campagnes brillantes, il s'attacha sans défaillance à la libération des malheureux que régissait encore l'odieux code noir. Il avait parcouru les terres tropicales. Sa voix que n'animait nulle violence personnelle ne s'éleva qu'au nom de la fraternité universelle. Elle triompha !

Je sais bien que le principe de l'émancipation des esclaves, considérée au point de vue abstrait, n'avait plus déjà, en ce temps, que des contradicteurs peu sérieux. Mais on trouvait au Parlement, trois classes d'abolitionnistes bien distinctes qui se contrariaient et retardaient toute réalisation : les abolitionnistes théoriques, les temporiseurs et les abolitionnistes actifs.

Les principales objections étaient celles-ci : les esclaves sont héréditairement incapables de jouir des bienfaits de la vie ; ils n'ont pas de liens domestiques, pas d'habitudes industrielles ; ils ne pourvoieront pas à leurs besoins et à ceux de leur famille ; ils n'ont aucune prévoyance, aucun discernement et ils deviendront complètement misérables si on les jette sans appui dans le monde !...

A cela, confiant et magnanime, SCHÆLCHER répondait dans des discours innombrables et des ouvrages : « C'est en continuant à les retenir dans l'état d'esclavage que vous continuerez à les rendre impropres à la jouissance de la liberté ; plus vous les relient dans cet état, plus vous les rendrez incapables de vivre de la vie sociale ; c'est l'esclavage qui les détourne de pratiquer les vertus de la prévoyance et de la prudence ; c'est l'esclavage qui ne leur laisse rien à chercher par eux-mêmes ; c'est l'esclavage qui leur ôte tous les stimulants du travail, qui les prive de tout motif de former des liens domestiques. »

Dans une péroraison plus enflammée que de coutume, un soir, dans une petite et fumeuse salle de province, SCHÆLCHER osa s'écrier : « L'avenir n'est pas loin peut être où l'esclave émancipé se montrera digne de devenir citoyen français ».

Ah ! s'il revenait aujourd'hui parmi nous, quelle joie profonde il éprouverait à observer l'accomplissement de ce qu'il avait prédit !...

Bref, lorsque survint la Révolution du 24 février 1848, SCHÆLCHER était absent de Paris. Il voguait sur les mers, de retour du Sénégal, où — après son enquête aux Antilles — il était allé étudier consciencieusement, avec courage et application, la condition de l'esclavage.

En dépit du célèbre rapport du Duc de BROGLIE, jugement en dernier ressort, qui, par les motifs les plus élevés, les plus décisifs, les plus pratiques, condamne à jamais l'esclavage en dépit même de son désir de donner une fin à ce projet d'abolition depuis si longtemps en discussion, ARAGO, le bon, le savant ARAGO, alors Ministre de la Marine et des Colonies demeurait perplexe devant certaines résistances et les conséquences graves qu'on lui faisait entrevoir.

SCHÆLCHER, heureusement, arriva le 3 mars à Paris. Il vit aussitôt ARAGO, le convainquit et, le 27 avril, le monde recevait ce décret où il est dit :

« Le Gouvernement provisoire de la République;

« Considérant que nulle terre française ne doit plus porter
« d'esclaves,

.....
« Considérant que l'esclavage est un attentat contre la
« dignité humaine;

« L'esclavage sera entièrement aboli dans toutes les colonies
« françaises, deux mois après la promulgation du présent
« décret dans chacune d'elles ».

.....
En célébrant la mémoire de SCHÆLCHER, voilà ce que nous
célébrons aujourd'hui!

Nous ferons mieux. Dans les heures graves que nous traversons, nous nous demanderons la part qui revient à SCHÆLCHER dans l'attachement profond à la France, manifesté avec tant d'ardeur et d'esprit de sacrifice par toutes les populations de l'Empire.

Cette question, déjà pouvait ici se poser, lorsqu'en 1870 — c'est-à-dire 22 ans après l'abolition de l'esclavage — des hommes, nés sur le sol de Guyane, quittaient leur calme pays pour concourir, comme engagés volontaires, à la défense du territoire français. Plusieurs mêmes gagnèrent, en cette dure campagne, l'épaulette d'or des officiers et l'un d'eux parti avec le contingent des volontaires, atteignit aux sommets de la hiérarchie militaire: j'ai cité le Général VIRGILE.

En 1913, lorsqu'avec la loi dite « de trois ans », le service militaire obligatoire fut étendu aux Antilles et à la Guyane, le « Chant du Conscrit » où vibre le plus pur patriotisme se fit entendre dans tout le pays:

« Voyez les conscrits Guyanais !
Ils sont heureux !
Voyez de leurs yeux la prunelle
S'enflammer de mille étincelles.
Ils ont déjà les mouvements
Du fier soldat.
Ils ont l'ardeur qu'ont les enfants
De nos climats.
Tu peux compter, ô noble France,
Des Guyanais sur la vaillance ! »

Puis, ce fut le 4 août 1914 !

La France dut faire appel à ses fils lointains dont le moral ne faiblit point. — Au contraire, un journal local de l'époque, reflétant l'opinion publique, écrivait avec enthousiasme :

« Heureux jeunes gens, qui allez bientôt cueillir des lauriers
« sur les champs de bataille, partez ! Partez, c'est là qu'est
« votre place, *puisque vous êtes libres, puisque vous êtes
Français!...* »

Puisque vous êtes libres, puisque vous êtes libres ! Voilà,
voilà SCHOELCHER, des paroles qui ont dû faire tressaillir les
cendres !

« Qui dira le courage souriant et le dévouement héroïque de
« nos soldats coloniaux ? On les vit partout : aux offensives de
« Champagne et de la Somme comme aux tranchées de l'Oise
« et de l'Argonne ou aux assauts sanglants des Dardanelles.
« Qu'ils attaquent le front de Douaumont ou qu'ils reprennent
« le moulin de Laffaux, toujours c'est la même fougue qui
« les porte vers l'ennemi !... »

Tels sont les termes par lesquels le Ministre des Colonies a
préfacé le « Livre d'Or du contingent de la Guyane française
à la Grande Guerre de 1914-1918 ».

Tout commentaire serait superflu. Laissons parler les chiffres. Durant la guerre mondiale déchainée par les appétits allemands, la Guyane a fourni 1800 soldats soit 10% de sa population.

Plus de 120 citations enregistrées au « Livre d'Or » attestent le courage et la valeur dont ont fait preuve les Guyanais dans les combats.

Plus de 200 d'entre eux sont tombés dans la lutte ardente. Quelques-uns, revenus mourir sur leur sol des suites de cette lutte, dorment en paix dans nos cimetières.

Dans ce « Livre d'Or », j'ai lu ces lignes d'HENRI LAVEDAN qui forment bien, à mon sens, la conclusion de ma pensée — :

« Telles sont ces peuplades, grands enfants au cœur d'or et à l'âme intrépide qui, *en échange de la liberté*, nous donnent « tout d'eux-mêmes ».

Aussi, je n'avais peut-être pas tort de songer moi-même jadis — lorsque j'observais, dans les tranchées, tant de soldats de couleur, venus de partout, d'Afrique et d'ailleurs — qu'à l'exemple des Américains prononçant à leur débarquement en France ces paroles reconnaissantes: « LA FAYETTE, *nous voici!* », que quelques-uns de ces braves soldats coloniaux avaient bien dû se dire aussi « SCHOELCHER, *nous voici!* ».

En venant combattre et mourir pour la France, les coloniaux, ne pouvaient avoir en définitive que ce seul idéal : sauver le pur rayonnement de liberté, d'égalité et de fraternité qui est l'honneur et la raison d'être de la France, comme elle a été, ta vie durant, SCHOELCHER, ton honneur et ta raison d'être !

Les coloniaux ont donné leur sang à la Mère-Patrie non seulement à cause de tant de choses glorieuses mais, surtout, parce qu'en *elle*, ils ont trouvé — selon une expression de MICHELET — « à la fois, le représentant des libertés du monde et le pays sympathique, entre tous, de l'initiation à l'amour « universel ».

Or, tu as contribué de toutes tes forces, SCHOELCHER, à affirmer cette idée importante, que les populations coloniales et le genre humain — à quelque exception près — se font de la

France ! Tu es de ceux, sans doute, — et plus peut-être que beaucoup d'autres — qui ont permis à notre président DALADIER de prononcer ces paroles de vérité : « Il y a peu de peuples à travers le monde qui puissent dire ce que je dis aujourd'hui : *La France n'a jamais fondé son action que sur l'amour !* »

Et, permettez-moi de l'affirmer, *c'est seulement pour des idées de cette valeur humaine qu'on se fait tuer !*

L'impôt du sang, versé en commun, nous unit donc profondément et c'est sans doute contre cette unité fraternelle qui s'établit de plus en plus et qui accroît considérablement nos forces, que veulent réagir les racistes et les négrophobes de de l'étranger.

A cela, notre Député et Ministre M. GASTON MONNERVILLE a déjà répliqué avec netteté et véhémence. J'ajouterai seulement cette observation : Depuis la guerre de Sécession, depuis trois quarts de siècle à peine, les nègres de l'Amérique du Nord ont réalisé plus de progrès que maints peuples blancs durant 4 ou 5 siècles et, notamment, beaucoup plus que l'Allemagne aryenne de JULES CÉSAR à Tacite jusqu'à CHARLEMAGNE, c'est à dire pendant 8 siècles au moins.

Mais notre meilleure réponse, ce fut récemment l'élection à la vice-Présidence de la Chambre des Députés, à une majorité imposante, de M. Gratien CANDACE, Député de la Guadeloupe et ancien Sous-Secrétaire d'État.

« Par là, la Chambre a tenu, a dit lui-même M. CANDACE, « a prouver une fois de plus, au monde, que notre pays ne « se contente pas de parler de l'égalité des races, mais qu'il « la pratique réellement, soiemment au besoin, sans « se laisser influencer par aucune considération de préjugés « ou d'intérêts ».

« Libérer et faire évoluer, en moins d'un siècle, sous le « souffle puissant de sa civilisation, des hommes qui étaient

« rîvés aux chaînes de la plus dure des servitudes, et les asso-
« cîer à toutes les manifestations de sa vie politique et so-
« cîale, et les intégrer complètement dans sa grande famille
« nationale, c'est un fait historique, c'est un fait humain sans
« précédent. »

« L'acte qui nous réunit ce soir — c'est toujours M.
« CANDACE qui parle — dépasse ma personne. Il est l'expres-
« sion du haut idéal de bonté, de justice et de fraternité qui
« a toujours guidé notre patrie à travers tous les fastes de sa
« glorieuse histoire.

« C'est toute la France coloniale que vous avez associée à
« votre geste. Qui osera dire demain à nos compatriotes des
« colonies, de toutes les colonies, noirs ou jaunes, que la
« France entend maintenir ses enfants des colonies dans je ne
« sais quel esclavage moral » ?

Ainsi, peu à peu, sur les ruines de l'oppression, de l'injustice
et du mensonge des races naissent — basés sur le sentiment
rationnel de la dignité humaine — la solidarité, l'équité, la
véritable égalité, et l'amour dont parle notre éminent Prési-
dent du Conseil.

SCHŒLCHER aura été un des principaux et des plus magni-
fiques artisans de cette œuvre !

A ce titre, nous pouvons proclamer qu'il a bien mérité de
la République, de la Patrie et de l'Empire !

